



usurpation d'identite par le conjoint

Par floyd, le 21/03/2012 à 16:49

bonjour,

divorcée depuis decembre 2010 apres 2 ans de procédure pour divorce pour faute,j'ai également porte plainte contre mon ex-mari pour escroquerie:

- imitation de ma signature pour obtenir des credits aupres de differentes societes;
- achats de plusieurs voitures à mon nom;
- achats excessifs de vetements,de loisirs et de vacances....etc

il menait une double vie avec plusieurs maitresses et detournait mes courriers importants(impots,urssaf,retraite,banques..),ce qui m'a cree beaucoup de soucis professionnels (je suis infirmiere liberale)et personnels car je recoi regulierement des courriers et appels d'huissiers et des societes de credits.

A la suite du classement sans suite de cette plainte,j'ai contacte un autre avocat en mai 2011 qui se charge de la reouverture du dossier mais sans nouvelle depuis.

Je me permets de vous ecrire,afin de savoir si une poursuite pour usurpation d'identite envers mon ex-mari est valable a savoir qu'en plus des credits a mon nom,il a également vide les comptes bancaires en vue d'achats compulsifs et excessifs?

Je suis en depression depuis 2009 sous taitement.

Cordialement,

Mme M.E